



MARDI 19 NOVEMBRE  
ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ÉSPÉ DE CRÉTEIL

## **Futur-e enseignant-e, futur-e CPE... C'est le moment de décider ce que sera l'ÉSPÉ !**

**Pour la première fois sont élu-e-s aujourd'hui vos représentant-e-s au conseil d'école de la nouvelle École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ).** Après la désastreuse réforme menée sous Sarkozy, l'ESPE devrait récupérer le monopole de la formation des professeurs et CPE stagiaires à la rentrée 2014. **Mais le chemin est encore bien long avant que ne soient établies les conditions propres à sécuriser votre future entrée dans le métier.**

**Qui, mieux que les étudiant-e-s candidat-e-s au nom des syndicats de la FSU peuvent vous représenter au sein de l'école en construction ?**

**La FSU est en effet la première fédération de l'Éducation Nationale.**

Le **SNUIPP** dans les écoles, le **SNES** dans les collèges et les lycées, le **SNEP** en éducation physique, le **SNUEP** dans les lycées professionnels, **recueillent ensemble la majorité des voix aux élections professionnelles.**

**Leurs centaines de militant-e-s dans l'académie se mobilisent au quotidien pour répondre aux questions des candidat-e-s aux concours et aider les lauréat-e-s au moment des affectations.**

### **En urgence, la FSU revendique**

L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans toutes les ESPE, financés par le Ministère de l'Éducation Nationale

Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions

Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master

La mise en place de pré-recrutements

L'amélioration des maquettes de master

La prise en charge par le rectorat des frais d'inscription pour les M2 stagiaires et les contractuels admissibles.

Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

L'affectation des M2 au plus près de leur lieu de formation

Un allègement du temps de service (à un tiers) pour les stagiaires afin de pouvoir suivre une formation au métier

Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs

Le maintien des sites départementaux



#### **Milena LAMBERT**

contractuelle admissible au CAPES 2014 anticipé de lettres modernes

#### **Yann HENRY**

contractuel admissible au CAPEPS 2014 anticipé

#### **Lucile BERGER**

contractuelle admissible au CAPES 2014 anticipé d'anglais

#### **Matthias GROSCHUPP**

contractuel admissible au CAPES 2014 anticipé d'allemand

**Nos candidat-e-s**

**LE 19 NOVEMBRE, ÉTUDIANT-E-S, VOTEZ POUR  
LA LISTE FSU AU COLLÈGE DES USAGER-E-S**